

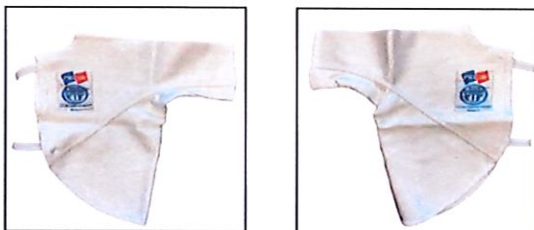
## DECLARATION UE DE CONFORMITE

La société PRIEUR SPORTS déclare que l'Équipement de Protection Individuelle de catégorie 2 suivant :

Cuirasse d'escrime en *tissu 800 N (polyester 10% et polyamide 90%)* de niveau de protection 2 destiné à la pratique de l'épée, du fleuret et/ou du sabre.

Tailles : *enfant : 8 à 14 ans / adulte : 1 à 10*

Référence : *1865 (cuirasse enfant 800 N), 1885 (cuirasse adulte 800 N)*



est conforme à la législation d'harmonisation de l'Union applicable :

- Règlement (UE) 2016/425 du parlement européen et du conseil du 9 mars 2016 relatif aux équipements de protection individuelle,

Ainsi qu'à la norme harmonisée suivante :

- NF EN 13567 + A1 (08/2007)

L'organisme notifié, ALIENOR CERTIFICATION n°2754, ZA du Sanital 21 rue Albert Einstein 86100 CHATELLERAULT, a effectué l'examen UE de type et établi l'attestation d'examen UE de type n°2754/0608/162/06/18/0136 valable jusqu'au 03/06/2023.

Fait à Genlis le, 28/10/2020

Le Directeur Général,  
Didier CONTREPOIS

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "D. Contrepois".